



# Fauverney

Bulletin municipal n° 46

Janvier 2010

# Sommaire

Le Mot du Maire	1
Travaux et projets	2-4
Bois - Forêt - Chassagne	5-6
École	7-8
SIEA - Service technique	9
Déchets	10
Vignoble	11
État-civil	14
Foyer rural	15
Animations	16-17
Brèves	18
Chasse	19
Foot	20
T'ouch d'Art - Bel Ousia	21
Infos pratiques	22
Nos artisans	23-24



**I**l y a un an, je vous écrivais que je n'avais pas de projet, mais que vous, habitants de Fauverney, étiez Mon Projet. C'est dans cet esprit que nous avons travaillé sur tous les chantiers durant cette année.

Vous souhaitez participer à la vie du village, vivre ensemble ; j'en veux pour preuve votre participation massive lors :

- des vœux du maire
- du repas et des feux d'artifice du 14 juillet
- du repas et du spectacle des anciens
- de l'exposition photos à la médiathèque
- de l'exposition artistique de Chassagne
- des cérémonies au Monument aux Morts, où vous êtes de plus en plus nombreux
- de la cérémonie citoyenne
- de la réception pour l'opération Un Bébé un arbre

Ceci nous montre que nous répondons à vos attentes et que nous devons continuer dans ce sens.

Vous souhaitez bénéficier de lieux de détente et de promenades, nous avons réalisé une expertise du parc Renot, du Paquier et du parc de Chassagne ; leur sécurisation est en cours. Les aménagements : bancs, aires de jeux pour les enfants, parcours de santé, parcours pour handicapés, arboretum seront installés dès les beaux jours. Des chantiers écoles pour aménager et restaurer le château et le parc de Chassagne seront lancés.

#### **Nous nous sommes dotés de moyens humains et d'outils :**

- Recrutement d'une assistante au secrétariat de mairie, nous permettant d'ouvrir la mairie de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, 5 jours par semaine, de créer une deuxième salle d'archives et d'installer des outils informatiques de gestion.
- Recrutement d'un second ouvrier communal et achat d'un camion pour entretenir le village et Chassagne.

La commune disposant de biens immobiliers, nous nous devons de les entretenir et de les améliorer ; aussi avons-nous fait réaliser un bilan énergétique des bâtiments communaux et entrepris des travaux d'isolation thermique.

Soucieux de l'amélioration de l'environnement, vous avez répondu très favorablement à l'effort commun en désherbant chacun devant chez vous et vous en remercions.

#### **De gros dossiers sont à l'étude :**

- Le PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- Le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation)
- Le tracé de la LGV (Ligne à Grande Vitesse)
- La constitution d'une Association pour gérer l'irrigation de la plaine avec l'eau du bassin de Boulouze.

#### **Les dossiers qui bloquent :**

- L'aménagement et la sécurisation de la rue du Général de Gaulle
- La passerelle sur le pont de l'Ouche
- Le contournement de Fauverney.

Trois projets qui passent par le Conseil général... dont le Président ne juge pas opportun d'honorer de sa présence les rendez-vous de travail qu'il nous fixe lui-même ! Dommage, mais nous ne désarmons pas, travaillons et réussissons, je n'en doute pas, à convaincre cette instance du réel besoin de la réalisation de ces travaux.

#### **Les grands travaux de 2010 :**

- Les appels d'offres étant terminés, les vestiaires du foot vont commencer dans les jours qui viennent, financés par une subvention du Conseil général, la FFF (Fédération Française de Foot) et un emprunt.
- La réfection des rues Madeleine, Saint-George (partiellement), Neuve, financée par la TLE (Taxe Locale d'Équipement de Boulouze).

Ces actions et travaux ne pourraient pas se faire sans le travail considérable effectué par l'ensemble du Conseil municipal, et je souhaite ici le remercier chaleureusement pour son dévouement.

2010 sera enfin l'année de la suppression de la taxe professionnelle, taxe qui contribue largement au financement de la commune, nous resterons vigilants pour que les services de l'État respectent l'engagement de remplacer cet apport financier pour nous permettre de continuer à gérer le village.

**En ce mois de décembre, je souhaite que vous passiez en famille et entre amis de très joyeuses fêtes de fin d'année et que la nouvelle année soit pour tous synonyme de Santé et Bonheur.**

## Le mot du Maire

François BIGEARD

## La ZAE de Boulouze

Comme vous avez pu le constater, la première phase de construction de l'entreprise **FM LOGISTIC** a été partiellement réalisée et celle-ci a pu ouvrir ses portes en mai 2009. Il reste **6 cellules à réaliser sur le premier projet FM1 (en jaune sur le plan)** ; suivra prochainement la deuxième phase avec l'aménagement d'une surface supplémentaire de 50 000 m<sup>2</sup>.

## Travaux et projets

Ce projet, à l'initiative de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, comporte une autre étape avec la réalisation d'une zone dédiée à une dizaine d'entreprises et d'artisans de la région.

A ce jour, un entrepôt logistique pour l'entreprise **Chopard** est en cours d'édification. Les pièces détachées pour toutes ses concessions Peugeot de la région y seront stockées.

Deux autres permis de construire ont été déposés :

- ➔ Un pour la **plomberie Monin (Viard)** notre artisan souhaitait s'agrandir afin d'être plus à l'aise dans une construction neuve.
- ➔ Un second pour la **société de lavage de camion Premium**.



◀ **ZAE de Boulouze**

*Exemple d'un possible aménagement*



**FM Logistic** ▶

*Deuxième phase des travaux pour une surface de 50 000 m<sup>2</sup>*

## Urbanisme

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est toujours à l'étude afin de remplacer prochainement notre POS (Plan d'Occupation des Soils). C'est cet outil qui nous permet de gérer le développement « urbain » de notre village.

Ce Plan Local d'Urbanisme devra être compatible avec le DOG (Document d'Orientations Général) du SCOT Dijonnais, qui prévoit les grandes lignes du développement urbain du Grand Dijon : sauvegarde des ressources agricoles et développement plus humain et plus respectueux de l'environnement sont à l'honneur.

**Pour toute question concernant l'Urbanisme (construction, rénovation, aménagement des voiries...), vous pouvez contacter Jean-Luc Dereclenne par l'intermédiaire de Valérie Marques, notre secrétaire de Mairie, au 03.80.39.70.06.**

## Le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation)

Le **1<sup>er</sup> septembre 2009**, la première réunion du comité de pilotage « PPRI Ouche aval » s'est tenue en préfecture, sous la présidence d'Alexander GRIMAUD (Directeur de Cabinet du Préfet) en présence de la Direction Départementale de l'Équipement, de la Direction Régionale de Bourgogne, du Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement du Bassin de l'Ouche et de ses Affluents (SMEABOA) et des communes membres de ce comité : Tréclun, Varanges, Neuilly-lès-Dijon et Fauverney.

Un point a été fait sur l'état d'avancement de la révision des 15 PPRI de l'Ouche aval (Neuilly-lès-Dijon, Crimolois, Rouvres-en-Plaine, Fauverney, Varanges, Genlis, Tart-le-Bas, Longeault, Pluvault, Pluvet, Tart-l'Abbaye, Pont, Tréclun, Champdôtre et Trouhans).

**Un nouveau bureau d'études sera désigné au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2010**, sur la base d'un nouveau cahier des charges qui se veut plus cohérent sur l'ensemble du bassin versant, contenant un volet « communication » avec les élus et réalisé en étroite collaboration avec le SMEABOA.

Tout au long de l'enquête qui se déroulera entre mai 2010 et début 2011, des réunions de travail seront organisées avec le bureau d'études, la DDE et les élus locaux. La population sera tenue informée de l'état d'avancement et des résultats.

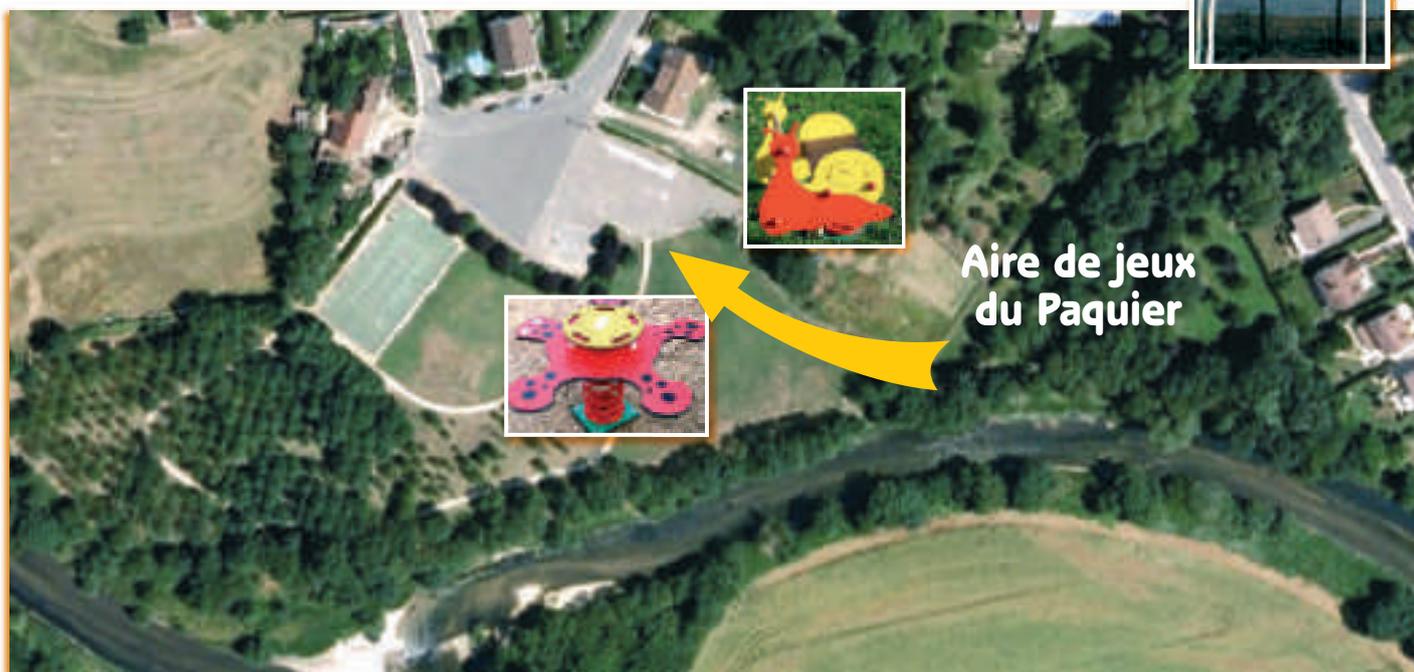
## L'aire de jeux du Paquier

Aménagée au printemps prochain, elle se composera :

- ☺ d'une aire d'escalade avec toboggan et petite maisonnette, dite Gymino ;
- ☺ de jeux à ressort pour un, deux ou cinq enfants ;
- ☺ d'un tourniquet 4 places, d'une table hexagonale 6 places ;
- ☺ de deux combinés Hand Foot Basket pour mettre sur l'ancien terrain de tennis ;
- ☺ d'un jeu « tapis volant », d'un support pour 12 vélos, de bancs et de poubelles ;



Cette aire de jeux sera positionnée comme suit :



## Des nouvelles du stade du Temple...

Nous vous en avons parlé dans le dernier bulletin municipal. Après quelques lenteurs administratives pour la mise en place de l'appel d'offres, les entreprises sont aujourd'hui choisies et les travaux débuteront prochainement.

Comme le montre les photos, la nouvelle construction viendra prolonger les vestiaires réalisés en 1992, qui seront, eux aussi, rénovés.

Même si cela perturbe le déroulement de la saison footballistique 2009/2010, ces travaux permettront d'apporter la sécurité et le confort aux adhérents de l'ESFRB « Entente Sportive Fauverney-Rouvres-Bretenièrre ».

Avant



Après



## La réfection des rues du village

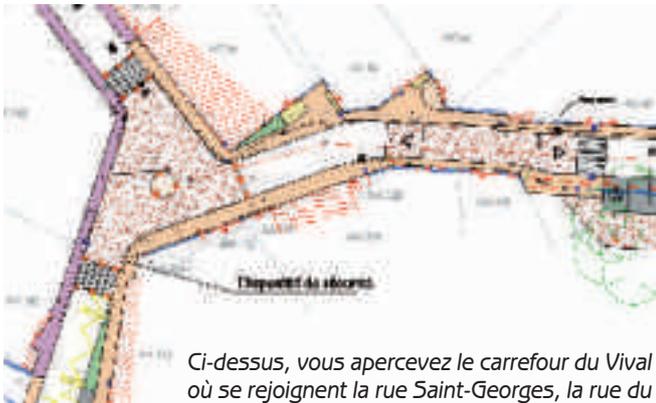
Le projet d'aménagement de notre village est lancé ! Il commencera par la réfection des rues principales depuis la RD 905 jusqu'au pont sur l'Ouche (en direction de Rouvres-en-Plaine).

### Pourquoi ces travaux et pourquoi ces rues ?

Tout simplement pour offrir aux Bel Ousia la possibilité de se promener sur des trottoirs normalisés (1,40 m de largeur permettant le passage aux personnes handicapées), et pour en sécuriser sa traversée en obligeant les automobilistes à ralentir afin de réduire les risques d'accidents.

Le choix de la rue de la Madeleine, d'une partie de la rue Saint-Georges et de la rue Neuve est très simple : du point de vue sécurité, cet axe correspond à un trafic routier très important et dangereux, et du point de vue de la circulation des piétons, rien n'est aux normes pour se déplacer seul ou bien avec une poussette.

Bien sûr, nous n'oublions pas les autres rues : des projets sont à l'étude et, lorsque les finances nous le permettront, nous réaliserons les travaux d'amélioration nécessaires au bien être de tous les habitants.



Ci-dessus, vous apercevez le carrefour du Vival où se rejoignent la rue Saint-Georges, la rue du Presbytère et la rue Neuve. L'aménagement permet aux piétons de circuler sur des trottoirs sécurisés.

La partie de la rue Saint-Georges sera très peu modifiée, mais les écoulements d'eau seront rendus plus efficaces et les trottoirs aménagés. Quelques places de parking seront créées ainsi que des espaces verts.



La rue Neuve aura enfin ses trottoirs normalisés et sécurisés qui permettront aux piétons de rejoindre le cœur du village, sans risques et au sec. Vous pouvez remarquer aussi la création de places de parking qui désengorgeront la place de la supérette Vival.



Partie haute de la rue Madeleine

Pour la rue de la Madeleine, ce nouvel aménagement prendra également en compte la réalisation de quelques places de parking supplémentaires, sécurisées sur la partie haute.



Partie basse de la rue Madeleine

### IMPORTANT :

Les riverains souhaitant installer le gaz devront **IMPÉRATIVEMENT** le signaler en mairie avant le début des travaux.

**Circulation rue Général de Gaulle :** La Municipalité envisage d'améliorer la circulation piétonne et de régler les problèmes d'écoulement d'eau. Des propositions techniques sont en cours d'étude.



## I) LES AFFOUAGES

### a) Rappel

L'affouage connaît un regain d'intérêt depuis 3 ans. L'objectif est à la fois d'aider les habitants des communes à se chauffer à moindre coût et de participer à la gestion durable des forêts communales. Un amendement du Grenelle 2 vise à mettre un terme aux dérapages vers une économie parallèle. Il étend au bois de chauffage l'interdiction de revente du bois d'œuvre donné en affouage : **le bois d'affouage est délivré aux habitants bénéficiaires pour la satisfaction de leurs besoins propres.**

### b) Bilan de la campagne 2008/2009

600 stères ont été réalisés, répartis comme suit :

- ☘ Bois de Marmot – parcelle 20 (12 lots) = 168 stères
- ☘ Bois de Marmot – parcelle 21 (2 lots) = 26 stères
- ☘ Parc de Chassagne (14 lots) = 406 stères

Dans le Parc de Chassagne, un travail, remarquable pour certains lots, a été réalisé et ce, malgré des conditions difficiles.

Au vu du retard pris par certains et aux difficultés rencontrées par d'autres pour remplir leurs engagements, il a été décidé, en concertation avec M. André LONGCHAMP (agent ONF en charge de notre commune) qu'un délai supplémentaire de 12 mois, soit jusqu'au 15/10/2010, sera accordé à 14 affouagistes pour terminer la coupe sanitaire, coupe d'éclaircie dans les jeunes peuplements et nettoyage des lisières et à 1 affouagiste dans le bois de Marmot, parcelle 20, non réalisé en 2008/2009 pour des raisons de santé.

### c) Campagne 2009/2010

Le tirage au sort des lots a eu lieu en mairie le **mercredi 4 novembre 2009 à 18 h 30** entre 17 affouagistes.

Les lots sont répartis entre 4 sites :

- ☘ Bois de Marmot – parcelle 19 = 6 lots
- ☘ Bois de Marmot – parcelle 21 = 8 lots
- ☘ Bordure de l'Autoroute A31 – parcelles 13-14-7 = 2 lots
- ☘ Parc de Chassagne = 1 lot

Ce qui porte le nombre d'affouagistes à 32 pour la campagne 2009/2010.

## II) SÉCURISATION DU PARC DE CHASSAGNE

Suite à l'étude paysagère réalisée par l'ONF et au projet d'aménagement du Parc de Chassagne, des travaux de sécurisation du Parc ont été réalisés.

Les ponts et passerelles en mauvais état ou dangereux ont été soit changés s'ils étaient défectueux, soit aménagés pour une meilleure protection (remplacement de rambardes de sécurité).



Des plots de bois ont été installés pour empêcher le stationnement en bordure du plan d'eau ; un parking a été matérialisé à cet effet vers la clairière.

Les barrières métalliques ont été remplacées par des barrières en bois qui s'intègrent beaucoup mieux dans le paysage. Les anciennes seront installées au bois de Marmot.

# Commission " Bois, forêts et environnement "





Divers aménagements sont également prévus en 2010, tels que la réhabilitation du parcours de santé et de l'arborétum (parc planté d'arbres d'espèces diverses et rares).

### III) PARCS RENOT ET « PAQUIER »

L'équipe municipale a sollicité le service de l'ONF pour une expertise des plantations :

- au **Parc Renot** : sur les 25 arbres du Parc, 4 sont très altérés et sont à abattre ; les autres devront faire l'objet d'une taille d'entretien avec enlèvement du bois mort
- au « **Paquier** » : une gestion de la plantation des 32 cerisiers et 30 frênes est à prévoir par un tri sélectif afin d'éliminer les sujets à avenir très incertain voire morts.

### IV) UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES (Pour le désherbage chimique des voies communales et des trottoirs)

Dans un souci de protection de l'environnement, la commune a divisé par 2 sa consommation de produits phytosanitaires et réfléchi à un système alternatif à leur utilisation.

Elle remercie la population qui fait l'effort de désherber manuellement devant sa propriété.



## Chassagne

Dans la logique de conservation et de mise en valeur de notre patrimoine, les travaux d'aménagement du parc de Chassagne vont se poursuivre : exploitation de la forêt, sécurisation de l'existant, nouvel aménagement du parcours de santé...

Cela va permettre aux nombreux visiteurs de prolonger leurs promenades en toute quiétude.

Nous continuons d'aménager les abords des bâtiments et d'assurer la mise en valeur de ceux-ci.



Pour la salle des fêtes, des travaux d'isolation et de mise en sécurité ont été faits : double vitrage, mise aux normes des issues de secours, GAZ...

Avec l'aide d'EDF qui va entreprendre prochainement une étude thermique de la salle, nous avons pour projet de mettre en place un système de chauffage plus performant et adapté aux nouvelles énergies.





## Maternelle

Cette année, l'école maternelle de Fauverney compte 22 enfants : 5 élèves de petite section, 8 de moyenne section et 9 en grande section. Ils travaillent avec Jérôme MANGIN, professeur des écoles, et Sonia FAUVEAU, ATSEM (Agent Territorial au Service de l'Enfance Maternelle).

Leur travail peut revêtir une forme très ludique, comme en cette veille de vacances de la Toussaint où de petits monstres se sont invités : sorcières, princesses, pirates, citrouilles et diabolins.

A cette occasion, les enfants ont passé un agréable moment autour d'un petit goûter. Ils ont aussi pu réaliser la célèbre

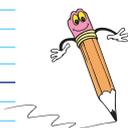


lanterne « *jack la citrouille* » en creusant et découpant un énorme potiron.

Les enfants ont également décliné ce personnage symbolique de la fête d'Halloween à partir de supports en bois qu'ils ont pu peindre librement en orange et noir. Le résultat est drôlement effrayant...



# École



**ON TRAVAILLE,  
OUI ! MAIS ON S'AMUSE AUSSI !**

## Primaire : année scolaire 2009 / 2010

### Petit retour en arrière...

L'année scolaire précédente s'est achevée sur une fête d'école fort réussie et conviviale, durant laquelle les parents ont pris part au spectacle des enfants dans une bonne humeur générale. Cette manifestation ne pourrait être un succès sans l'investissement important des parents, ce dont les enseignants les remercient.

En mai dernier, les élèves de CP et CE1 ont participé au projet *Écoles en Chœur* et ont donné un concert à Bretenièrre pour le plus grand plaisir de leurs familles.



Le temps fort également du dernier trimestre a été la classe verte sur la base de plein air d'Auxonne.

Les enfants, du CP au CM2 ont découvert, pendant trois jours, l'environnement de la Saône et son système écologique, la démarche d'un maraîcher « bio » mais aussi le plaisir de la pêche et du sport. Ces trois jours furent un véritable moment d'échanges et d'apprentissages hors du cadre de l'école.



Les élèves de maternelle, quant à eux, se sont rendus au Galopin pour une journée pleine de richesses.

**RETROUVEZ LA VIE DE L'ÉCOLE  
SUR LE SITE  
[www.ecole.fauverney.info](http://www.ecole.fauverney.info)**

The screenshot shows a website interface with a navigation menu on the left containing links like 'Accueil', 'Après', 'Environnement', 'Météo local', 'Site de l'école', 'Lien éducation', 'Nos projets', 'Aide scolaire', 'Hubert Ben Kroussan', 'Nos fêtes de l'école', 'Météo et circulation', 'La Petite d'Adult', 'LE CYCLE 3', 'LA MATERNELLE', 'Histoire des arts', 'Nos Musées', 'Classe verte à Auxonne 2009', and 'Expression libre'. The main content area features a yellow header for 'École Primaire de Fauverney' and an article titled 'Ce site est réalisé par les élèves de l'école de Fauverney.' The article discusses the school's involvement in local development and sustainable development, mentioning a 'classe verte' and 'classe d'adultes'.

## La rentrée 2009

Sous un soleil d'été, les enfants de Fauverney ont repris le chemin de l'école. Ils sont 59 cette année à se répartir dans les trois classes : 23 en maternelle, 19 en CP/CE1 et 17 en CE2/CM1/CM2. Les effectifs sont toujours en légère baisse mais ils se stabilisent autour des 60 enfants.



Pour tout renseignement concernant l'école, les services périscolaires, nous vous invitons à prendre contact avec les enseignants lors des accueils (8 h 50 et 13 h 20) ou par téléphone au 03.80.39.00.31 ou encore par email : [ec-el-fauverney-21@ac-dijon.fr](mailto:ec-el-fauverney-21@ac-dijon.fr) – vous pouvez également nous retrouver sur le site de l'école (voir page précédente).

L'équipe enseignante reste inchangée, ce qui assure une continuité dans l'ensemble des projets menés au sein de l'école.

### Fauverney, pionnier de l'enseignement numérique rural

Bâti en concertation entre l'école et la Mairie, ce projet, financé pour une part par la commune et d'autre part par l'Éducation Nationale, permet d'équiper l'école des nouvelles technologies de communication et d'accès à l'information.

Ce kit comprend : un tableau interactif avec son vidéo-projecteur, 10 mini PC avec connexion internet, une station de recharge et des logiciels éducatifs sécurisés.



### Le projet « classe verte »

Les enfants des deux classes élémentaires se rendront dans le Jura du 14 au 17 juin 2010, au centre des Jacobeys pour y faire de l'équitation, de l'escalade, de l'environnement, le tout agrémenté de quelques séances de piscine.

Toutes les actions menées par l'école auprès des habitants de Fauverney auront pour unique but de financer ce voyage scolaire, réservez-leur un bon accueil !

### Des projets de sorties...

La classe de cycle 3 (CE2 au CM2) se rendra à quelques rencontres à caractère sportif comme le badminton, le kin-ball ou l'orientation au cours de l'année scolaire.

Les maternelles et les CP-CE1 participeront au festival « à pas contés ».

Les enfants se rendront, comme chaque année à l'exposition de Chassagne où ils pourront rencontrer les œuvres et les artistes, pour des échanges qui sont toujours très riches, comme cette année autour de la sculpture sur bois ou sur pierre.



Pour les fêtes de fin d'année, les enfants assisteront à un spectacle de la **Compagnie 1, 2, 3 lumières**, manifestation offerte par la Mairie ainsi que le goûter et le cadeau pour chaque enfant.

#### DATES VACANCES SCOLAIRES 2010, PETIT RAPPEL :

	Zone A	Zone B	Zone C
Noël 09/10	19 déc. - 4 janv.	19 déc. - 4 janv.	19 déc. - 4 janv.
Hiver	13 février - 1 <sup>er</sup> mars	6 février - 22 février	20 février - 8 mars
Printemps	10 avril - 26 avril	3 avril - 19 avril	17 avril - 3 mai
Été	2 juillet - 2 sept.	2 juillet - 2 sept.	2 juillet - 2 sept.
Toussaint	23 oct. - 4 nov.	23 oct. - 4 nov.	23 oct. - 4 nov.
Noël 10/11	18 déc. - 3 janv.	18 déc. - 3 janv.	18 déc. - 3 janv.

## Données techniques Eau (2008)

1 150 abonnés – Volume acheté 250 000 m<sup>3</sup> – Longueur du réseau : 33 km  
Achat d'eau à la Ville de Dijon – 1 réservoir de 500 m<sup>3</sup> à Magny-sur-Tille.

## Données techniques Assainissement (2008)

1 120 abonnés – Traitement par station d'épuration 250 000 m<sup>3</sup>  
Longueur du réseau : 45 km — 21 postes de relèvement  
2 stations d'épuration.

La nouvelle station d'épuration de Fauverney est en service depuis quelques mois. Diverses finitions comme la mise en place d'une clôture restent à faire.

Elle reçoit les effluents de Fauverney, Rouvres-en-Plaine et Bretenière.

Un marché de 1 500 000 € HT vient d'être signé avec le groupement d'entreprises SN TERLY/SNCTP pour la reconstruction et mise aux normes de la station d'épuration de Magny-sur-Tille. Les travaux devraient commencer début 2010.



Cette station de 3 600 équivalent/habitants recevra les effluents de Magny-sur-Tille, Izier et Cessey-sur-Tille.

Le contrat de Délégation des Services Publics d'Eau Potable et de l'Assainissement confié à la SDEI par contrat d'affermage arrive à échéance au 31 décembre 2010. Une consultation est lancée avec un cabinet conseil pour mener à bien la procédure de délégation et finaliser les engagements avant le 31 décembre 2010.

Les modalités de retrait effectif du SIEA des communes de Magny-sur-Tille et Bretenière ayant rejoint le Grand Dijon sont en cours.

Michel TROJAK, *Président du SIEA de Fauverney*

## Une nouvelle équipe au service de la commune

Avec le renfort de Mikaël Faivre, Claude peut mieux planifier les travaux de chaque jour et ceux prévus chaque semaine sans oublier l'imprévu de dernière minute !!!



**Bon courage à eux deux.**

## Collecte 2010

# Déchets ménagers et recyclables

Il est intéressant de souligner pour 2009 qu'il y a eu 6,6 % de baisse concernant la production d'ordures ménagères par rapport à 2008 et même 11 % de baisse sur 2 ans (donc depuis 2007) ! Une évolution très importante puisque c'est autant de quantités en moins à incinérer.

Répartition	Coût par habitant et par an	Coût à la tonne
Collecte et traitement des ordures ménagères	33,37 €	153,30 €
Déchèterie	32,42 €	73,46 €
Collecte et tri des emballages/verre/papiers	7,91 €	79,13 €
Frais de structure	3,91 €	5,13 €
Autres	0,72 €	
<b>TOTAL</b>	<b>78,33 €</b>	

### Cette diminution est due :

- au compostage domestique pour les déchets de cuisine et de jardin. Sachez que le SMICTOM met encore des composteurs à disposition (en bois ou en plastique) au tarif préférentiel de 15 euros. Si vous êtes intéressés, appeler au 03.80.37.84.85
- au don à EMMAÛS pour tous les objets pouvant encore être utilisés. EMMAÛS propose un service de ramassage des encombrants sur RENDEZ-VOUS au 03.80.23.80.11
- à la collecte des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) en déchèteries si les appareils ne fonctionnent plus
- à la collecte des textiles dans les points d'apport volontaire
- à la collecte des ampoules et néons, des radiographies, des cartouches d'encre en déchèteries.

Les déchèteries se modernisent avec la mise en place de compacteurs à carton afin de gagner de la place dans les bennes.

 **attention :**

Les petits appareils électriques (jouets, sèche-cheveux, rasoirs, téléphones, ...) ne doivent pas être déposés avec les ordures dans les poubelles normales. Il convient de les restituer au vendeur en cas de changement ou de les apporter à la déchèterie car ils contiennent souvent des composants toxiques.



Pour certaines d'entre elles, la récupération de déchets spécifiques sera possible. Il vous suffira de vous reporter au document informatif ci-contre.

Pour tout nouvel arrivant ou pour toute information ou question sur la collecte des déchets, vous pouvez joindre Michel Brigatti en contactant Valérie Marques, notre secrétaire de Mairie, au 03.80.39.70.06.

### Un nouveau document d'information pour les déchets « spécifiques »

Il y a des déchets, anciens ou récents, dont les filières ne sont pas toujours mises en place de manière uniforme sur l'ensemble du territoire national.

Le SMICTOM a bien conscience de certaines difficultés de recycler de nouvelles solutions. Dans la mesure où il assure la collecte, nous réfléchissons à des solutions techniques en conformité à la réglementation en vigueur, respectueuses de notre environnement et des dépenses qu'elles peuvent occasionner.

Pour vous faire découvrir les nouvelles filières existantes, le SMICTOM de la Plaine D'Ornavaux met à votre disposition un placard d'information.

#### Vous y trouverez :

- des informations sur les nouvelles filières de récupération : la reprise du « en point de » pour les DEEE, la retour vercoeur pour les jouets en DEEE...
- des conseils : donner aux associations les objets dont on ne se sert plus mais qui sont encore en état.
- des indications sur les coûts des nouveaux et dernière fois déposer à la déchèterie.



## Un grand vignoble aux portes de notre commune

C'est en revenant de la Première Guerre mondiale que M. LANOISELÉE décide de planter plusieurs parcelles de vigne sur notre territoire. En 1922, c'est la première vendange.

Aujourd'hui, dans la continuité, c'est Christian LANOISELÉE, « petit-fils », qui perpétue la tradition. La vendange continue avec un quarto (56 litres) de vin rouge récolté en 2009.

Ces vignes sont visibles en entrant dans la rue du Moulin, lorsque vous venez du pont, tout de suite sur la droite.

Les différentes photos montrent notre viticulteur en train de tailler la vigne dans les règles de l'art, le pressoir, les fûts servant à la vinification ainsi que des tonneaux et des bouteilles dans la cave.

## Le vignoble de Fauverney



*Merci à M. LANOISELÉE pour son accueil très chaleureux.*





## Naissances



Amélia Sartori	née le 28/11/08
Louis Gendre	né le 26/03/09
Jules Mitaine	né le 08/06/09
Oscar Mitaine	né le 08/06/09
Inès Evers	née le 23/06/09
Nils Louot	né le 01/09/09
Margaux Sachereu	née le 10/09/09
Zoé Bruchera	née le 09/10/09



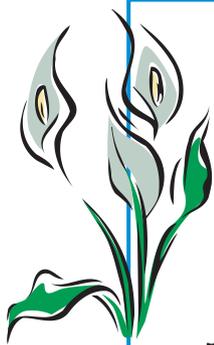
## État-Civil



### Mariages

Bernard JAVOT et Hélène CHADOEUF	le 09/05/09
Patrick BOUILLERET et Geneviève MULLER	le 23/05/09
Michel BOURGEOT et Madeleine BOUVERET	le 23/05/09
Richard ATWOOD et Monique NEVERS	le 15/07/09
Lionel DESVIGNE et Danielle THOMAS	le 01/08/09

## Décès



Robert BOULANGER	le 19/01/09
Lucien BOURGEOT	le 22/01/09
Georgette CUROT, veuve ROUGETET	le 19/04/09
Oscar MITAINE	le 08/06/09
Herbert SAGORNY	le 25/08/09
Bernadette GUIGNIER, veuve JOMARD	le 05/09/09
Roland BORDIER	le 23/09/09
Jacky CAMBAZARD	le 06/11/09

## Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants :



M. et Mme RENAUD  
M. et Mme DOHON  
M. et Mme GIROT PIERSON  
M. EVERS et Mlle HADER  
M. HUMBERT et Mlle GIGOLLOT  
M. DELMAS et Mlle RACLOT  
M. COUVERT et Mlle THOMAS  
M. QUICHANTE et Mlle VERMONET

Afin de n'oublier personne, pensez à vous déclarer en Mairie à votre arrivée dans le village.

Les nouveaux arrivants dans la commune sont invités à se présenter en mairie, munis de leur livret de famille ou de leur carte d'identité, afin d'obtenir les renseignements nécessaires pour toutes leurs démarches administratives et bénéficier des services offerts à tous les habitants lors des manifestations communales.

Dans l'attente de les rencontrer, la Municipalité leur souhaite la bienvenue !



**Des animations pour toutes et pour tous...** : Gymnastique, danse de salon, danse country, spectacles, laser game, voyages, cinéma, bowling, paintball, course d'orientation, karting, ateliers créatifs...

Le Foyer Rural propose des activités variées tout au long de l'année en essayant de toucher les différents publics du village.

Il s'agit avant tout de faire vivre le village :

- ✨ en favorisant les relations inter-génération, dans l'esprit d'un village « où tout le monde se connaît »,
- ✨ en proposant des activités où l'enfant puisse être acteur à part entière (activités créative, récréative, sorties...) et en découvrant son proche environnement (course d'orientation, ...),
- ✨ en proposant des activités conviviales, mais aussi très sportives,
- ✨ en favorisant une collaboration avec les autres associations autour d'un même projet.

## Le bureau :

Jean-Luc DERECLLENNE : Président  
Isabelle PAOLI : Trésorière  
Gwenaëlle SUILLOT : Secrétaire

Marjorie DEMOND-MIQUEL : Vice-présidente  
Sonia BERARD : Vice-trésorière  
Marie-Noëlle OUDIN : Vice-secrétaire

## Foyer rural

Mais aussi et **SURTOUT** 23 membres actifs toujours là pour donner un coup de main lors des nombreuses manifestations proposées tout au long de l'année.

## Le Foyer Rural c'est aussi :

- ✨ **Une salle des fêtes** (à côté du Vival) de 80 m<sup>2</sup> (cuisine, 2 réfrigérateurs, 1 gazinière, 60 chaises, 15 tables, vestiaire et toilettes), qui peut être louée pour 80 € par les habitants de Fauverney et 180 € pour les autres (contribution aidant financièrement l'association).

La restauration scolaire du village s'effectue dans cette salle conforme aux règles de sécurité.

Pour toute information, s'adresser à Gilles BUGNOT, tél. : 03 80 39 85 48

- ✨ **Les activités permanentes, avec :**

**La gymnastique avec Éric**

pour s'entretenir – Tous les mardis soir, 19 h 45 – 20 h 45

Contact : Ginette JOUFFROY au 03.80.39.70.80

**La danse de salon avec Jean-Claude**

pour perfectionner cet art de séduction dans une ambiance conviviale – Les jeudis de 20 h 30 à 22 h

Contact : Marjorie DEMOND-MIQUEL au 03.80.39.70.68

**Les matinées créatives avec Christine**

Un mercredi matin par mois (de 10 h à 12 h), un atelier créatif pour les enfants de Fauverney

Contact : Christine HERBÉ au 03.80.46.52.25

**Le scrapbooking avec Christine**

une fois par mois, Christine transmet sa passion aux habitants du village de plus en plus nombreux ; c'est un moyen original et personnel d'offrir un cadeau à son entourage

Contact : Christine HERBÉ au 03.80.46.52.25

Le Foyer Rural fait bénéficier ses adhérents de tarifs sur des tickets de cinéma, des voyages et autres activités culturelles, sportives ou divertissantes.

## Une adhésion pour qui, pourquoi ?

- ✨ Des activités tout au long de l'année à des prix négociés,
- ✨ une assurance lors de ces activités,
- ✨ participer au développement des activités et du Foyer,
- ✨ des réductions sur le cinéma, les spectacles, les voyages organisés...
- ✨ permettre à notre village de garder son âme rurale et conviviale.

Tarif de l'adhésion annuelle :

12 € pour les adultes

8 € pour un enfant,

14 € pour deux

20 € pour trois et plus

Vous trouverez toutes les informations nécessaires, ainsi que le programme des activités dans son journal biennuel et sur le site internet du Foyer Rural de Fauverney à l'adresse suivante : [www.FoyerRuralFauverney.fr](http://www.FoyerRuralFauverney.fr) – Venez nous rejoindre : l'association est ouverte à toutes et à tous et vos propositions nous intéressent.

**TOUTE L'ÉQUIPE DU FOYER RURAL DE FAUVERNEY SE JOINT À MOI POUR VOUS SOUHAITER DE JOYEUSES FÊTES AINSI QU'UNE BONNE ANNÉE 2010.**

Le Président du Foyer Rural, Jean-Luc DERECLLENNE

## Première cérémonie de la citoyenneté

La Municipalité a organisé pour la première fois, le **15 mai 2009**, une cérémonie de citoyenneté.

Le Maire a remis leur carte d'électeur et le livret du citoyen à 14 jeunes qui ont eu 18 ans en ce début d'année ou fin de l'année 2008.



# Manifestations

## Remise de médaille

Le **19 mars 2009**, Bernard Rougetet a reçu, de la main de M. le Maire, la Médaille Militaire des Anciens Combattants d'Algérie.



## Fête du 14 juillet

Cette année, la Municipalité a organisé le **13 juillet**, à la salle de Chassagne, un repas convivial préparé par la boucherie Saint-Georges.

**210 habitants ont participé à ce diner.**

Vers 23 h 30 un spectacle pyrotechnique, ouvert à tous, s'est déroulé devant le Château de Chassagne, embrasant l'édifice pendant 20 mn.



La soirée s'est poursuivie par un bal populaire animé par Lionel et Patrick ; animation très réussie et appréciée de tous.

Le **14 juillet** – à 11 h 30 place de la Mairie – le traditionnel lâcher de ballons a attiré de nombreux enfants accompagnés de leur famille ; un vin d'honneur, offert à toute la population, a suivi.

## Un bébé un arbre

Dans le monde entier, les hommes ont toujours aimé planter un arbre pour célébrer la naissance d'un enfant, c'est un symbole fort au service de l'environnement.

Pour ce bébé comme pour l'arbre, c'est la vie qui commence. La jeune pousse et le petit enfant vont se nourrir, grandir, se développer, respirer... vivre en parfaite harmonie.

La Municipalité a renouvelé cette année l'opération « **Un bébé, un arbre** ».



A l'occasion de la **Sainte Catherine**, 7 enfants nés dans l'année ont reçu un arbre choisi par leurs parents et qu'ils planteront dans leur jardin ou dans un espace vert communal.



## Les aînés

Le **28 novembre**, invités par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à la salle de Chassagne, de nombreux aînés de la commune ont eu le plaisir de se retrouver autour d'une table préparée par le traiteur local, l'occasion d'échanger des souvenirs. Au cours de cette journée, la nouvelle doyenne de Fauverney, Andrée Cottin, a été félicitée par M. le Maire.

Cette année, une troupe de danseuses, Les Scarline's, a contribué à l'animation tout au long de l'après-midi.

Les membres du CCAS ont distribué le **19 décembre** un panier garni lors d'une visite au domicile des aînés.

## Maisons fleuries

Une commission a sélectionné 20 habitants qui ont contribué à l'embellissement de notre village. Le Maire leur remettra une plante fleurie à l'occasion des vœux pour les remercier de leur coopération.



## Téléthon

Place de la Mairie nous avons accueilli, le **5 décembre** à 9 h 45, les cyclistes de l'association Cyclotille faisant le tour du canton afin de recueillir de généreux dons pour le Téléthon.

Une collation leur a été offerte avant de poursuivre leur parcours vers

d'autres villages.



## Médiathèque

3 600 ouvrages constituent le fonds permanent de la médiathèque : romans, documents, bandes dessinées...

Quant aux supports multimédia, ils rassemblent CD rom, CD audio et DVD fiction, musique, romance... Cet équipement permet au public de profiter :

- ✦ d'un espace de lecture,
- ✦ de 4 postes informatiques en libre accès, connectés à internet,
- ✦ d'un espace de travail,
- ✦ d'une salle d'exposition.

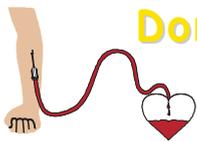
Cette année, nous avons pu accueillir M. et Mme Mary qui nous ont fait redécouvrir la faune et la flore de Chassagne à travers la macrophotographie ; en 2010 les scolaires devraient exposer des œuvres dans le cadre de leur projet d'école.

La médiathèque accueille les élèves des écoles tous les vendredis. Toute personne désirant faire partager une passion, un métier... peut solliciter sa salle d'exposition.



## Infos

- **Passeports biométriques** : la mairie de Fauverney ne délivre pas ce document, il convient de vous orienter vers des communes plus grandes, comme Chevigny, Quetigny, Auxonne...
- **Recensement militaire** : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.
- **Pêche à Chassagne** : Les habitants de la commune ont la possibilité de pêcher dans les étangs de Chassagne. La carte de pêche communale, disponible à la Mairie, est de 30 €/an pour un adulte et de 3 € par enfant).
- **Assistants maternelles** : Voir le site internet de la mairie : [www.fauverney.fr](http://www.fauverney.fr)



**Don du sang – collecte 2010 :** Salle Agora de Genlis les mercredis de 8 h à 11 h 30, les 3 février, 31 mars, 26 mai, 15 septembre et 10 novembre. Donner son sang est un geste citoyen qui permet de sauver des vies humaines. Le don est anonyme pour les individus entre 18 et 65 ans.

## Brèves

**Salle des fêtes de Chassagne :** Désormais, la salle de Chassagne peut être louée toute l'année. **Nouveauté :** la Municipalité peut mettre à disposition une société de nettoyage pour un montant de 157 euros (aviser la secrétaire de mairie lors de la réservation).

**Le Château de Chassagne :** Nous recherchons toujours une entreprise ou un particulier qui souhaiterait louer le château – Pour tout renseignement contacter le secrétariat de mairie.

**Les emplois dans la commune :** Comme vous avez pu le remarquer, la Municipalité a bénéficié de deux contrats aidés à hauteur de 90 %. De ce fait, un poste d'administratif permettant d'élargir les horaires d'ouverture de la Mairie (photo), et un poste d'employé communal (photo p. 9) pour épauler Claude dans les travaux d'entretien de la commune ont été créés.



### Manifestations autour de la médiathèque :

Une superbe exposition photos vous a été présentée à la Médiathèque de Fauverney sur le thème de la faune et de la flore du parc de Chassagne.

Merci à M. et Mme Mary pour nous avoir fait découvrir notre patrimoine sous un autre jour.

*La macrophotographie me fait pénétrer dans un monde où le temps n'existe plus, un monde de calme de beauté et de poésie.*

*Mes images sont des bouts de moi, des réalités empruntées à la Nature. Elles transmettent au mieux ce que je ressens et tends à vouloir dire, montrer et partager ce qui nous entoure, toujours en respectant le monde vivant. La photographie est une façon de matérialiser et d'illustrer mes émotions.*

Éric MARY

**La fibre optique :** Les gaines permettant d'accueillir la fibre optique raccordant La Boulouze au village de Fauverney ont été installées par la Mairie. Nous sommes actuellement à la recherche d'opérateurs internet intéressés pour nous raccorder.

**Centres de loisirs :** La commune prend en charge le surcoût imposé aux familles de Fauverney par les centres de Genlis et Neuilly-lès-Dijon.

recensement  
agricole  
2010

### Les recensements se suivent, mais... ne se ressemblent pas.

Début 2009, l'agent recenseur recruté par la commune, Élodie Thibert, a arpenté les rues et fait remplir les formulaires attendus par l'INSEE. C'est le **recensement de la population** (et des logements) qui a lieu tous

les 5 ans. Chaque année une commune française sur 5 est concernée. La précédente vague de recensements de 2004 à 2008 avait permis d'estimer pour chaque commune une population 2006 ; celle de Fauverney s'établit à 701 habitants ([site www.insee.fr](http://www.insee.fr)).

Fin 2010, c'est le **recensement de l'agriculture** qui aura lieu, le précédent date de 2000. Là, toutes les exploitations agricoles françaises sont interrogées la même année. Un enquêteur diligenté par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt rendra visite aux exploitants, y compris les producteurs ayant 6 brebis ou 10 ruches ! Des questions sur les moyens de production, les cultures et cheptels, mais aussi la main-d'œuvre, l'environnement, la commercialisation, seront posées. Les réponses seront enregistrées directement sur un ordinateur portable et envoyées par transmission GPRS, autrement dit par téléphonie mobile adaptée au transfert de données.

Merci à l'avance pour le bon accueil que les exploitants bel ousia ne manqueront pas de réserver à l'enquêteur ([site www.draaf.bourgogne.gouv.fr](http://www.draaf.bourgogne.gouv.fr)).

**Fondée le 1<sup>er</sup> août 1934**, la Société de Chasse de Fauverney compte actuellement 14 membres. Elle est affiliée à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Côte-d'Or.

La chasse, l'une des plus anciennes activités humaines, est, la plupart du temps, d'avantage une véritable passion qu'un simple loisir de nature. Au-delà de l'aspect sportif de la discipline, l'engouement pour la conservation des espèces et des habitats est bien présent. Les actions pour leur gestion s'étalent sur toute l'année, contrairement aux actes de chasse à proprement dit. Le chasseur a le devoir de considérer l'ensemble des éléments à sa disposition pour effectuer des prélèvements raisonnés et surtout favoriser la biodiversité dans nos espaces ruraux. Il s'attache à les partager en bonne intelligence avec les autres usagers de la nature. Leur relation doit être basée sur un respect mutuel ; dans tous les cas, la cohabitation des activités de plein air repose, au-delà de la connaissance des droits de chacun, sur une tolérance et une courtoisie réciproque.

Viser puis tirer sur un animal n'est pas un geste anodin, aussi, ce dernier est réalisé avec prudence et respect. Personne ne doit se sentir en danger pendant l'acte de chasse.



Afin de pouvoir atteindre et maintenir des niveaux de population de grand gibier (cerf, chevreuil, sanglier) acceptables par tous en Côte-d'Or, voici l'attribution initiale 2009/2010 :

-  Grands cervidés : 1 322 (523 cerfs, 374 biches, 425 jeunes cervidés)
-  Chevreuils : 11 364
-  Sangliers : 17 300.

Les chasseurs de la Chasse Communale de Fauverney contribuent également au maintien et à l'entretien des chemins, lignes et sommières, dans le bois de Marmot qui consistent en élagages, débroussaillages, fauchages si nécessaires. Ils participent à l'indemnisation des dégâts occasionnés par le grand gibier, qui se montent actuellement en Côte-d'Or à 1 475 973 € pour 2008.



Il existe à Fauverney plusieurs modes de chasse.

-  **En plaine** : la chasse individuelle au petit gibier se pratique de septembre à novembre les mercredis et dimanches. La chasse aux canards, le long de l'Ouche de septembre à décembre.
-  **En forêt** : la chasse collective en battue avec chiens, rabatteurs et tireurs postés, d'octobre à février les samedis et dimanches.

Auxquels on peut ajouter le piégeage des animaux nuisibles.

## Que faire en cas de collision avec un animal ?

-  **Espèce protégée** : l'auteur de la découverte doit informer un agent compétent en matière de police de la chasse et de protection de la nature, seul habilité à procéder à la saisie du cadavre de l'animal.
-  **Espèce chassable (gibier)** : pour un animal tué à la suite d'une collision accidentelle avec un véhicule, l'automobiliste doit prévenir aussitôt la Police ou la Gendarmerie afin de faire constater le décès accidentel de l'animal (article 424-9 du Code de l'Environnement). La loi sur les Développements des Territoires Ruraux permet alors de s'approprier ledit animal ainsi que son trophée en guise d'indemnisation directe.

Si l'animal n'est que blessé, le Maire doit être avisé afin qu'il puisse faire abattre l'animal par les services d'un agent de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, du garde-champêtre de la commune, d'un louvetier, d'un garde particulier ou même d'un simple particulier disposant d'une arme à feu afin de faire cesser le trouble au plus vite.



Les membres de la Société de Chasse vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2010 et souhaitent vous rencontrer au cours de diverses manifestations, notamment **le ball-trap annuel organisé les 4 et 5 septembre 2010** – Contact : [Michel.Brigatti@orange.fr](mailto:Michel.Brigatti@orange.fr)

Le Président, Michel BRIGATTI

## L'entente Fauverney-Rouvres-Bretenière a repris le chemin des terrains :

- début août pour les équipes seniors
- mi-septembre pour les équipes plus jeunes.

Les catégories ont changé de dénomination, exit les débutants, poussins, benjamins, etc., place aux U7, U8, U9, U11, etc.

# E.S.F.R.B.

Pré-débutants nés en 2004, pas de match mais participent à l'entraînement.

U7 à U9, joueurs nés entre 2001 et 2003, plateau le samedi après-midi.

U11, nés en 1999 et 2000, plateau le samedi après-midi.

U13, nés en 1997 et 1998, championnat le samedi après-midi.

U15 nés en 1995 et 1996, championnat le samedi après-midi.

U17 nés en 1993 et 1994, championnat le dimanche matin.

Le nombre de joueurs U11 étant insuffisant, aucune équipe n'a pu être inscrite pour la 1<sup>ère</sup> phase.

Les premières années U10 s'entraînent avec les débutants mais ne jouent pas le samedi en compétition.



Toutes ces équipes représentent environ 177 licenciés réparties comme suit :

- 61 seniors- vétérans
- 90 jeunes de moins de 18 ans
- 22 dirigeants
- 3 arbitres
- 1 moniteur

Les championnats jeunes ont commencé et les résultats sont déjà très encourageants.

3 équipes seniors évoluent dans différents championnats, on commence à voir que le travail fourni à l'entraînement porte ses fruits ; le groupe progresse de match en match et l'ambiance est au rendez-vous.



**Une réunion avec les principales associations a eu lieu le 25 septembre** à Rouvres-en-Plaine afin de planifier les manifestations de chacun, je tiens à remercier toutes les personnes pour cette initiative. La soirée choucroute a eu lieu **le 14 novembre** à la salle des fêtes de Chassagne, 200 personnes s'y sont retrouvées et ont passé un fort agréable moment en compagnie du DJ Rémi et du traiteur Eric Esnault. **La sortie des calendriers 2010** avec les photos de toutes les équipes a eu lieu **courant décembre**. Nouveauté cette année : le nom des joueurs apparaîtra sous chaque photo.

## Récapitulatif des manifestations 2010 de l'entente E.S.F.R.B :

- **Samedi 20 mars** : Repas dansant à Fauverney.
- **Dimanche 13 juin** : Tournoi seniors avec la participation de l'école de football de l'E.S.F.R.B.
- **Samedi 26 juin** : Méchoui.
- **Samedi 13 novembre** : Soirée Cabaret avec la troupe des Scarline's à la salle des fêtes de Bretenière (avec repas, 1 h 30 de spectacle cabaret et animation musicale ).
- **Mars 2011** : Grand loto à Fauverney.

Vous qui avez envie de jouer ou d'accompagner nos joueurs, venez nous rejoindre, le club a besoin de vous tous.

**Contacts : Philippe BIGEARD : 06-18-58-07-59**

**ou Jérôme THIBERT : 06-62-05-35-89**

*Et que le foot continue à vous faire rêver et à vous passionner.*

*Le Président, Jérôme THIBERT*



Forte de 17 membres actifs, l'association T'Ouche d'Arts a soufflé sa première bougie.

## Exposition des 7 au 10 mai à la salle de Chassagne.

Cette première année a été riche ; au-delà de l'exposition regroupant 3 sculpteurs et 14 peintres, sans compter les artistes en herbe des ateliers d'art plastique, des liens ont été renforcés avec la littérature et la musique. C'est ainsi que l'Association des Éditions MUTINE nous a accompagnés durant ces 4 jours, présentant ses ouvrages aux côtés de l'auteur local Michel Remoissenet. Point d'orgue de ce week-end printanier, le concert-lecture du samedi. Le public nombreux s'est délecté : extraits d'œuvres lus par leurs auteurs, intermèdes musicaux par Frédérique Carminati qui interprète Trenet avec René Bouley au piano. Soirée tonique et

divertissante, donnant envie de recommencer en 2010 !



Autre point fort pour les enfants des classes primaires qui au cours de leur visite de l'exposition ont eu la chance de voir travailler de façon très pédagogique le sculpteur sur pierre (BOL) et le sculpteur sur bois (Ph. Thouvenin). Ces deux artistes ont également très bien représenté l'association au mois de juillet à l'espace Coluche : ils ont animé des ateliers de création d'objets sur le thème du vent auprès des enfants du centre de loisirs de Genlis. Le spectacle du 31 juillet en a été l'apothéose devant parents, enfants et animateurs ravis. Merci à eux ! et rendez-vous en mai 2010 pour la douzième édition de l'exposition qui devrait encore vous surprendre !

## T'Ouche d'Arts



## Association Bel Ousia

**Conseil :** demander autour de vous ! Il y a certainement une personne qui a fait la connaissance du "chalet" soit pendant une semaine ou un week-end, en famille ou entre amis cette année.

FORFAITS (à partir du 01-06-2010)		ÉTÉ Du 1 <sup>er</sup> juin au 30 sept.	HIVER du 1 <sup>er</sup> oct. au 31 mai	RENSEIGNEMENTS
W-E	2 nuits	150 €	300 €	Cécile POULLEAU Fauverney 03 80 79 10 52
Semaine	7 nuits	320 €	600 €	Camille MAIRE Magny-sur-Tille 03 80 31 56 40
Petite Semaine	4 nuits hors W-E	/	430 €	Carole MARC Izier 03 80 31 58 64

**Situation :** Massif du Haut Jura, entre Mouthe et Métabief (Gellin 25).

## Horaires de permanence de la mairie

Du lundi au vendredi, de 8 h - 12 h et 14 h - 18 h

**Permanence des élus le mardi de 18 h à 19 h** – Merci de prendre rendez-vous pour rencontrer le maire ou son représentant auprès de la Secrétaire : Valérie Marques

Tél./fax : 03 80 39 70 06

E-mail : [secretariat-mairie@fauverney.fr](mailto:secretariat-mairie@fauverney.fr)

# Infos pratiques

## Horaires de la Médiathèque

Mercredi de 10 h à 12 h 30

Vendredi de 16 h 30 à 19 h

Samedi de 14 h à 16 h

} dans la médiathèque,  
sur la place  
de la Mairie

**Responsable** : Valérie Marques, assistée de Patrick Thivent le samedi

Livres, mais aussi CD audio, CD Roms, vous seront prêtés ; 4 ordinateurs sur place et en particulier une liaison internet haut débit sont à votre disposition.

Exposition permanente des réalisations des élèves des écoles de Fauverney.

Tél. : 03 80 39 01 44 – E-mail : [secretariat-mairie@fauverney.fr](mailto:secretariat-mairie@fauverney.fr)

**Gestion des déchets** : **Collecte des déchets à la porte** : les lundis et jeudis matins très tôt  
**Collecte des bacs bleus (emballages)** : un vendredi matin sur deux  
**Dépôt du verre** : continuer après les rues Saint-Georges ou de la Fontaine.

Le ramassage des encombrants se fera désormais sur rendez-vous au **03 80 23 80 11** du lundi au vendredi de 8 h à 16 h 30

## Déchetterie :

	IZIER	LONGECOURT-EN-PLAINE	GENLIS
Lundi	9 h à 12 h	14 h à 19 h	14 h à 19 h
Mardi		14 h à 19 h	14 h à 19 h
Mercredi	14 h à 19 h	14 h à 19 h	14 h à 19 h
Jeudi			14 h à 19 h
Vendredi			9 h à 12 h
	14 h à 19 h	14 h à 19 h	14 h à 19 h
Samedi	9 h à 12 h	9 h à 12 h	9 h à 13 h
	14 h à 19 h	14 h à 19 h	14 h à 19 h

**Site internet de la commune** : [www.fauverney.fr](http://www.fauverney.fr)

**Repas à domicile pour les personnes âgées** : S'adresser en mairie

**Aide ou soins à domicile** : S'adresser à l'ADMR à Genlis

**Agence postale** : Ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 16 h 30,  
mercredi de 16 h à 18 h 30 (possibilité de retraits de colis et recommandés pour ceux qui rentrent tard)  
samedi matin de 9 h à 12 h

Levées du courrier déposé au bureau ou dans la boîte : 9 h (tous les jours sauf dimanche)

**Responsable** : Patrick Thivent

**Bus Transco** : Arrêts à proximité de la boucherie. Un livret explicatif et les horaires sont disponibles en mairie

**Mobiplate** : Transport à la demande pour les habitants de la Communauté de Communes  
Tél. : 03 80 37 70 12 – Site internet : [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)

**Recensement des jeunes** : L'année de leur seize ans, pour les jeunes (filles et garçons) nés durant le dernier trimestre 1993 ou pendant les 3 premiers trimestres 1994 : c'est une formalité obligatoire (se renseigner en mairie)

**Secours populaire** : Mardi et mercredi de 14 h à 17 h à Genlis (impasse face à la pharmacie Lagneau). Pour donner les objets et vêtements ne vous servant plus et susceptibles d'aider des familles en détresse.



**Agence SITE-IMMO**  
 LOCATIONS - SYNDIC - GÉRANCE - TRANSACTIONS  
 site-immo@wanadoo.fr – www.site-immo-21.com  
 Catherine HERNANDEZ  
 5 place du Paquier  
 21110 FAUVERNEY  
 Tél./fax : 03 80 39 70 34

**Nos artisans sont  
 le cœur de notre village,  
 merci de leur réserver  
 vos achats**

**Nos artisans**

  
**Didier MARTIN**  
 Médecin Homéopathe  
 2 rue neuve à Fauverney  
 dr.didier.martin@wanadoo.fr

  
**CENTRE  
 DE  
 FORMATION**  
 Route de Magny-sur-Tille - 21110 FAUVERNEY  
 Tél. 03 80 79 10 70 • Fax 03 80 39 79 98  
 cfp.Fauverney@mfr.asso.fr

**Auberge Bel-Ousia**  
 Rue de la Madeleine  
**03 80 39 70 05**

  
**eduens**  
 Mathieu Haratyk  
 Directeur  
 1 rue Saint Georges  
 21110 FAUVERNEY  
 Création Web, référencement,  
 e-marketing, e-réputation  
 09 53 56 53 21 / 06 27 52 46 88  
 mharatyk@eduens.com  
 www.eduens.com  
 info@eduens.com

Nouvellement implanté dans notre village, Mathieu Haratyk dirige une entreprise d'informatique, spécialisée dans différents domaines :

- Gestion de la visibilité sur internet,
- Création et refonte de site internet,
- Référencement (moteurs de recherche...)
- I-Marketing (Newsletter, jeux concours...)

**Nouveau !!!**

*Le seul à le faire en Bourgogne Franche Comté :*  
 la gestion de réputation en ligne (veille et actions correctives)

**Le Vaisseau Cré@tif** 

Infographie, web design, montages vidéos, illustrations sonores et compositions musicales,  
 initiation, aide et accompagnement informatique sur 03 80 39 70 05  
 Pour réaliser votre identité visuelle (sites web, brochures, cartes de visite, flyers...),  
 votre projet multimédia ou pour une aide sur votre filon, contactez-moi !

Le Vaisseau Créatif, 8 rue du Plochin 21110 FAUVERNEY - 06 33 40 77 49  
 mail : contact@levaisseaucreatif.com - web : www.levaisseaucreatif.com

# Sarl Boucherie St Georges



**CLEMENCE Marc & MINET Cédric**  
Boucherie - Charcuterie - Traiteur  
Rue St Georges - 21110 FAUVERNEY

Fax : 03.80.39.86.69

**Tél. 03.80.39.70.30**

Marie WATTECAMPS-BEGUIN  
Directrice adjointe

**Optimum**  
Services et Conseils

Conseil en Stratégie - Finance, Marketing, Vente

15, rue du Général de Gaulle - 21110 Fauverney  
Tél. 03 80 79 30 02 - Fax : 03 80 39 79 47 - e-mail : optimum@orange.fr

Plomberie - Sanitaire - Chauffage - Climatisation  
Gaz - Flouï - Solaire - Géothermie



**Emmanuel VIARD**  
06 86 43 18 81

5, route Nationale  
21110 Fauverney  
Tél.: 03 80 39 70 90  
Fax : 03 80 79 11 57  
ent.monin@orange.fr

Sté Transports  
**BONNEFOY**  
21-Fauverney

**SARL**  
**TERBASYSME**

FAUVERNEY

Tél. : 03 80 48 20 20

Fax : 03 80 48 20 01

**MB**  
TRANSPORTS

**David ZEROUAL**

- plomberie
- chauffage
- entretien
- dépannage gaz



12, rue Pierre-Maitre ■ 21800 QUETIGNY  
■ tél / fax : 03 80 46 32 79 ■

Pour les commerces  
nouvellement implantés  
dans la commune,  
merci de vous faire connaître  
afin que nous puissions en informer  
les habitants.

**VivaLa**

SUPERETTE *Viva la vie*

Fauverney

**Nouveau !**

Lundi - Mercredi  
7h30-12h45 / 15h-19h30

Jeudi - Vendredi  
7h30-12h45 / 15h-21h30

Samedi  
7h30-13h / 15h-21h30

Dimanche : 7h30-13h

Fermeture : mardi toute  
la journée et dimanche soir

  
**Ticket Restaurant**

**Pizza**

**Jeudi, Vendredi et Samedi**  
**Livraison à Domicile**

2, rue Saint-Georges - 21110 FAUVERNEY  
Tél. 03 80 39 72 13

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				



JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Les Vœux du Maire **8 janvier**

On brûle les sapins de Noël **10 janvier**

L'exposition de Chassagne **En mai**

Fête des écoles et feux de la Saint Jean **26 juin**

Jury des Maisons Fleuries **Fin juin**

Repas et feu d'artifice **13 juillet**

Fête Nationale **14 juillet**

Le repas des anciens **En novembre**

Le passage du Père Noël **En décembre**

Et n'oublions pas les différentes manifestations à la mémoire des anciens combattants.



Photo 1<sup>ère</sup> de couverture :  
*L'étang de Chassagne*  
Photos cahier central et 4<sup>e</sup> de couverture :  
*Manifestations 2009 à Fauverney*  
Crédit photos : Mairie

Directeur de la Publication : François BIGÉARD  
Coordinateur : Jean-Luc DERECLENNE  
Ont participé à ce numéro :  
les membres du Conseil municipal  
Date de publication : Janvier 2010  
Maquette et impression : Dijon

